

[RESTITUTION]

MECANISMES DE FINANCEMENT ET CYCLE DE VIE DE L'ENTREPRISE

Intervenants

Elise Tamisier - Chercheuse et réalisatrice, Compagnie d'Avril

Solène Tyrlik - Chargée de projet, Compagnie d'Avril

Pierre Villeret - Directeur, AJMI Jazz Club

Emilie Honnart - Administratrice, AJMI Jazz Club

Modérateur

Guillaume Arias - Chargé d'expertise, ESIA

Saisir les mécanismes de financement pour pouvoir les appliquer – explication à travers deux exemples de structure :

Quel que soit le type de structure ou de projet, ils se confrontent aux mêmes étapes c'est-à-dire la création, le développement, la consolidation et la fin ou la reprise. Ce qui diverge, c'est la manière d'y répondre.

Un projet englobe deux dimensions : une dimension humaine et sociale et une dimension économique. C'est sur la deuxième dimension que l'attention doit se porter pour conduire durablement un projet.

Afin d'appréhender cette dimension, il faut travailler en amont de la création du projet car l'aspect économique détermine la réalisation future. Pour cela il est essentiel de mettre en place une stratégie sur le court terme ou bien sur le long terme.

C'est dans l'élaboration de la stratégie que la dimension humaine et sociale entre en jeu. En effet, les compétences de chacun peuvent être un atout pour la structure. Il ne faut pas hésiter à demander conseil auprès d'acteurs extérieurs.

LA COMPAGNIE D'AVRIL

> <http://compagnie-avril.com/>

La compagnie voit le jour en 2000. Elle soutient la création artistique dans le domaine des arts visuels et du cinéma et veille à leur transmission. Au cours de son développement elle a subi 3 phases : préciser et recentrer son champ d'action, développer ses missions et restructurer son entreprise.

Durant les 9 premières années, elle se structure principalement autour de la production d'œuvres audiovisuelles et de l'aide à la réalisation pour de jeunes artistes. Elle fonctionne essentiellement sur un système de bénévolat en plus d'une équipe permanente restreinte.

Dès 2009, la compagnie se donne un nouveau souffle en se recentrant sur la transmission et l'éducation à l'image et au cinéma. Une réorganisation des priorités se met en place et une réflexion autour des besoins commence à apparaître.

Enfin entre 2014 et 2017, elle développe une nouvelle branche de mission axée sur la recherche, ce qui entraîne des répercussions ; en effet, une restructuration est envisagée dans l'optique d'agrandir l'équipe permanente. Pour accompagner ces changements, la compagnie se tourne vers un dispositif en couveuse.

Ce dispositif permet de vérifier la viabilité et la pérennité du projet pour une mise en œuvre efficiente. Il faut identifier les besoins (matériels, financiers etc.) et mettre en place une stratégie adaptée, dans le cas de cette compagnie, sur le long terme.

La compagnie a donc, entre autres, engagé des contrats aidés afin de consolider son équipe. Elle a également entamé une procédure de crédit d'impôt recherche (CIR) pour soutenir sa volonté de développement.

AJMI JAZZ CLUB

> <http://www.jazzalajmi.com/>

L'AJMI Jazz Club est née en 1978 à Avignon, la structure développe son activité autour du soutien à la création par des résidences d'artistes, des concerts et des labels. A la fin des années 90, elle est labellisée SMAC (Scène de Musiques Actuelles) par l'Etat, et soutenue par la Ville d'Avignon, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Général de Vaucluse.

Malgré son fort rayonnement, la structure traverse une situation critique : déficit financier et risque de perte sa labellisation SMAC.

Au cours de l'année 2014, la structure a dû repenser son modèle économique et s'est tournée vers l'organisme ESIA. L'objectif d'ESIA a été de mettre en place un plan de redressement (budget repensé sur 3 ans) ainsi qu'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

L'AJMI a également repensé l'organisation managériale afin de répondre à un manque de personnel. Elle a eu recours à des contrats de service civique et a pu par la suite concrétiser l'embauche de l'un d'entre eux.

ESIA PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, FINANCEMENT SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

> <http://www.esia.org/>

Il s'agit d'une organisation dont la principale compétence est l'expertise financière avec pour perspective le financement de projets à moyen terme ou long terme (pour une durée d'environ 7 ans).

Exemple d'outil : DLA - Dispositif Local d'Accompagnement.

Cet outil permet à une structure de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui. L'objectif est d'élaborer avec un chargé de mission un plan d'accompagnement. Le but étant de mettre en place les actions proposées, et d'instaurer un suivi avec la structure bénéficiaire.

Ce dispositif est gratuit pour un collectif et payant en individuel (possibilité d'une aide financière de l'OPCA - organisme paritaire collecteur agréé)